REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SAINT LEU LA FORET

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

N° AR 2022-28

ARRETE

<u>Objet</u>: Arrêté d'ouverture au public du gymnase Jean Moulin le 4 décembre 2022 à l'occasion du repas des Seniors organisé par la commune

Le Maire de Saint-Leu-la-Forêt,

Vu le code de la construction et de l'habitation,

Vu le décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation et fixant les conditions de mise en œuvre des solutions d'effet équivalent, Vu l'avis favorable de la Direction départementale des services d'incendie et de secours du 4 décembre 2015 validant l'ouverture au public du gymnase Jean Moulin pour la Galette des Rois organisée par la commune à l'attention des Seniors le 26 janvier 2020,

Considérant que l'aménagement du gymnase Jean Moulin le 4 décembre 2022 à l'occasion du repas des Seniors organisé par la commune sera identique à celui concernant l'ouverture au public du gymnase Jean Moulin du 26 janvier 2020 à l'occasion de la Galette des Rois à l'attention des Seniors, validé le 4 décembre 2015 par la Direction départementale des services,

ARRETE

Article 1:

Est autorisée l'ouverture au public du gymnase Jean Moulin le 4 décembre 2022 à

l'occasion du repas des Seniors organisé par la commune.

Article 2:

Une copie du présent arrêté sera transmise à la Préfecture du Val d'Oise (Service

départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise).

Fait à Saint-Leu-la-Forêt le 17 octobre 2022

Le maire certifie que le présent arrêté a été déposé en Sous-Préfecture d'Argenteuil au titre du contrôle de la légalité le 24 0 ctobre 2022 qu'il a été notifié aux intéressès le 24 0 ctobre 2022 publié le 24 0 ctobre 2022

et précise qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est exécutoire ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de la commune si un recours administratif a été déposé au préalable

Sandra BILLET

Le Maire

Sandra BILLET